

D.2016.12.21.7.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 21 Décembre 2016

7 - STRATEGIE FINANCIERE ET PROSPECTIVE

7.3 - Débat préliminaire sur les orientations budgétaires 2017 de SMTC-Tissé

L'an deux mille seize, le vingt et un décembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M.Chollet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M.Moudenc)	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M.Lagleize)	
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M.Grass)	
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Le débat préliminaire a pour but de présenter les premières estimations des orientations budgétaires de l'année 2017.

L'année 2017 est fondée pour l'exploitation du réseau urbain, sur les éléments prévisionnels en cours de négociation avec l'EPIC dans le cadre de la mise en application du nouveau contrat de service public sur la période 2017-2021. Les modalités du contrat sont présentées au point 3.2 du Comité Syndical.

Le programme d'investissement pour l'année 2017 intègre les données qui seront présentées lors de la prochaine commission de maîtrise d'ouvrage et projet d'investissement (une réunion préparatoire est prévue le 12 décembre).

Les principales lignes budgétaires

I. Pour la section de fonctionnement

1. L'exploitation du réseau urbain :

La rémunération forfaitaire à verser à L'EPIC en 2017 est évaluée à 242,8M€. La rémunération variable calculée sur un objectif de qualité de service et de lutte contre la fraude (entre + ou - 3 M€), fera l'objet d'un chiffrage ultérieur. Les recettes d'exploitation estimées à 79,3 M€ sont basées sur le nouveau contrat de service public, sans prise en compte de l'évolution de la nouvelle grille tarifaire prévue pour l'été 2017.

2. L'exploitation du réseau PMR Mobibus : La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR est estimée à 4,800 M€, elle est majorée de charges de locations de véhicules pour 0,09 M€, soit un coût global de 4,890M€.

Les recettes d'exploitations devraient s'élever à 0,289 M€, soit une contribution nette de 4,601 M€.

3. Les charges financières : l'état de dette du SMTC fait ressortir un encours qui sera au 1^{er} janvier 2017 de 1 343 M€. Le montant global des frais financiers estimé à 60,375M€ comprend d'une part les intérêts directement liés aux contrats d'emprunts pour 33.442 M€, et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture pour 26,933 M€.

Le remboursement de la part capital sera de 77,897 M€.

4. Les autres charges de fonctionnement d'un montant de 26,395M€ composées des charges de personnel et charges propres, des taxes foncières, des dépenses de communication, les études et prestations extérieures, remboursements de taxe transport...

5. Les dotations aux amortissements : l'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus, matériel roulant...) s'élève à 115,738 M€.

En recettes :

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport par Toulouse Métropole d'un montant de 100 M€, soit :

- Toulouse Métropole : 100 M€
dont : contribution statutaire : 43,244M€
: contribution complémentaire : 56,756 M€
- SITPRT : 0,805 M€
- SICOVAL : 1,178M€
- Communauté du Muretain : 0,744M€

Le Versement Transport devrait s'élever pour l'année 2017 à 248,5 M€, il est calculé sur la base d'une progression de 2% par rapport au produit de 243,6 M€ attendu pour l'année 2016

Par ailleurs diverses recettes devraient être perçues en fonctionnement pour un montant de 2,569M€, au titre en particulier d'indemnités de sinistres et contentieux en cours.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	BP 2016	Orient. 2017	Recettes	BP 2016	Orient. 2017
Rémunération forfait. EPIC	242,700	242,800	Versement transport	239,400	248,500
Autres subventions :			Recettes d'exploitation réseau urbain	78,260	79,300
- Exploitation du service PMR	4,578	4,890	Recettes d'exploitation réseau PMR	0,271	0,289
- Subvention pour ligne C	1,700	1,100			
- Autres (AUAT, divers)	1,530	1,121			
Fds concours et divers remb.	4,591	5,310	Contribution Collectivités	102,636	102,727
Charges d'intérêt emprunts	34,923	33,442	Produits financiers	20,177	18,813
Autres charges financières	46,949	45,746	Subventions et divers	3,187	2,569
Autres charg. fonctionnement	23,782	26,395	Opérations d'ordre :		
Opérations d'ordre :			- Amortissement des subventions	17,571	17,531
- Amortissement des immob.	114,396	115,738	- Neutralisation part. amortissem.	10,000	0,000
- Autofinancement compl. Invest.	126,782	0,000			
			Total recettes	471,502	469,729
			- Résultat antérieur reporté	130,429	
Total	601,931	476,542	Total	601,931	469,729

II. Pour la section d'investissement

Le programme d'investissement (dont le détail est joint en annexe) est estimé pour l'année 2017 à 125,498 M€, il comprend :

Le projet Toulouse Aerospace Express : 15,351 M€

Les ouvrages en mandats Smat : 49,684 M€

Les conventions de travaux avec les collectivités : 19,361 M€

Les investissements en maîtrise d'ouvrage SMTC : 41,102 M€

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161226-20161221-07-03d-
DE
Date de télétransmission : 26/12/2016
Date de réception préfecture : 26/12/2016

Les opérations de la feuille de route du SMTC représentent une grande partie des enveloppes, en particulier le projet TAE et le doublement en capacité de la ligne A (plus de 45 M€ pour ces 2 projets), ainsi que l'ensemble des projets Linéo et le téléphérique qui rentre en phase de réalisation.

Les investissements patrimoniaux pèsent un peu plus de 40 M€ avec l'acquisition des bus articulés, le remplacement des escaliers mécaniques et les investissements système visant à renforcer le niveau de service voyageur (4G dans le métro, information voyageurs, distribution des titres). Ces investissements sont réalisés en cohérence avec la mise en œuvre du nouveau contrat de service public.

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 119,728 M€ et en section de fonctionnement pour 5,770 M€.

En recettes, les subventions attendues peuvent être estimées à 2,900 M€ au titre du Grenelle I et II et de la démarche Territoire NFC

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	BP 2016	Orient. 2017	Recettes	BP 2016	Orient. 2017
Remboursement capital de la dette	67,754	77,897	Subventions	3,317	2,900
Remboursements anticipés	126,781	0,000	Emprunts	68,331	96,518
Investissements	91,874	119,728	Opérations d'ordre :		
Opérations d'ordre :			- Amortissement des immob.	114,396	115,738
- Amortissement des subventions	17,571	17,531	- Autofinancement compl.invest.	126,782	0,000
- Neutralisation part. amort.	10,000	0,000	- Opérations patrimoniales	60,000	0,000
- Opérations patrimoniales	60,000	0,000			
Total dépenses	373,980	215,156	Total recettes	372,826	215,156
Déficit antérieur reporté	0,000	0,000	Excédent antérieur reporté	1,154	0,000
Restes à réaliser	12,015	0,000	Restes à réaliser	12,015	0,000
Total	385,995	215,156	Total	385,995	215,156

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement pour un montant de 6,8 M€, il sera proposé au budget primitif 2017 de procéder à une neutralisation partielle des dotations aux amortissements et de reprendre par anticipation les résultats de l'année 2016.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt qui peut être estimé à 96 M€.

Ce rapport de présentation est établi sur la base d'informations financières recensées à ce jour, un ajustement sera effectué aux prochains Comités Syndicaux des mois de février et mars 2017 et dont la finalisation sera l'adoption du budget primitif.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

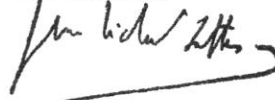
ARTICLE 1 : DONNE acte à son Président, de la communication de son rapport sur le débat préliminaire aux orientations budgétaires du SMTc Tisséo pour l'exercice 2017.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Orientations Budgétaires Investissements SMTC 2017	
Objet	Montant HT
Toulouse Aerospace Express	15 351 000 €
Mandats SMAT	49 684 060 €
Doublement Capacité Ligne A	29 756 000 €
Extension des Garages Ateliers Métro	2 869 750 €
Téléphérique Urbain Sud	6 000 000 €
Linéo 3	8 500 000 €
Linéo 5	1 013 000 €
Autres Mandats	1 145 310 €
Futurs Mandats (Extension P+R)	400 000 €
Conventions et Fonds de Concours	19 361 060 €
Toulouse Euro Sud-Ouest	1 000 000 €
Extension du Tram vers le PEX	2 300 000 €
Boulevard Urbain Nord	3 870 000 €
TCSP des Ramassiers	2 474 000 €
Linéo 1 (extension vers l'est) - conventions avec TM	641 667 €
Linéo 5 - conventions avec TM et CAM	774 167 €
Linéo 6 - conventions avec SICOVAL	770 344 €
Linéo 7 - conventions avec TM	1 148 799 €
Linéo 8 - conventions avec TM	1 030 000 €
Linéo 9 - conventions avec TM	730 000 €
Conventions Travaux pour la mise en accessibilité et les améliorations de réseau	3 820 000 €
Autres Conventions	802 083 €
Maîtrise d'Ouvrage SMTC	41 101 745 €
Etudes et Investissements Propres du SMTC (dont foncier)	8 633 875 €
Matériel Roulant Bus	10 684 550 €
Matériel Roulant Métro / Tram	3 100 000 €
Stations et Gares d'Echanges	7 950 000 €
Travaux Tunnel et Voirie	2 512 500 €
Bâtiments Exploitation	1 440 000 €
Systèmes d'Information et Télécoms	6 780 820 €
Total	125 497 865 €
Dont :	
- imputé en Investissement	119 727 865 €
- imputé en Fonctionnement	9 770 000 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20161226-20161221-07-03d-
DE
Date de télétransmission : 26/12/2016
Date de réception préfecture : 26/12/2016